

Le TCO condamne fermement un acte irresponsable de pollution environnementale dans le port de plaisance de Saint-Gilles

Le Port, le mercredi 21 juin 2023

Le Territoire de la Côte Ouest (TCO), gestionnaire des ports de plaisance de la côte ouest, exprime sa colère suite à un acte d'incivilité survenu dimanche 18 juin dans le port de plaisance de Saint-Gilles.

Une vidéo, publiée sur les réseaux sociaux, montre un groupe de trois personnes accompagnées d'un enfant en train de jeter ce qui semble être un ordinateur dans l'eau.

Cela s'est produit en pleine journée, au niveau de la passerelle menant à la place de la Baleine, l'un des lieux les plus touristiques et fréquentés de l'île.

Le TCO a immédiatement porté plainte, afin que les auteurs soient poursuivis.

Ce comportement, qui nuit à l'environnement et au travail des agents, est inexcusable. Les ports de plaisance du TCO sont des espaces qui abritent une riche biodiversité et sont fréquentés par de nombreux visiteurs, locaux et touristes. Engagé dans la préservation de l'environnement et de la biodiversité, le TCO a, pour la 2eme année consécutive, obtenu pour le port de Saint-Gilles, le prestigieux label Pavillon Bleu et le prix Thomas Joly, en reconnaissance de ses actions dans ces domaines. Ces distinctions sont le résultat des efforts soutenus de l'ensemble des acteurs du port et des partenaires associés à sa valorisation, des équipes, qui œuvrent sans relâche au quotidien.

Le TCO réaffirme son engagement à protéger l'environnement marin, au travers de la promotion, la sensibilisation et l'incitation à des comportements respectueux de la nature au sein des espaces portuaires, et informe, que **désormais le port est équipé d'un système de surveillance qui permettra d'assurer la sécurité des usagers mais aussi de relever les infractions sur les équipements.**

Il est demandé à tous les usagers de ces espaces de faire preuve de civisme, de responsabilité et de sensibiliser les plus jeunes à la préservation de notre patrimoine naturel.

